

Tout d'abord, sans entrer dans la polémique, mais plutôt afin de pouvoir tourner sereinement une page, il est important de revenir sur le contexte de la démission de Monsieur Christian HUGUET. Tout a pu être dit ou entendu à ce sujet. A l'origine, à la suite de l'élection au bénéfice de l'âge du Président Michel VIEILLEDENT en 2008, il avait été convenu que Christian HUGUET « prenne le relais » à mi mandat. Pour des raisons personnelles et de santé, Michel VIEILLEDENT a souhaité anticiper cette échéance. Une rencontre a eu lieu à ce sujet avec Monsieur le Maire de Florac durant l'été puis, Christian HUGUET a soumis cette perspective au Bureau municipal de Florac. Ce dernier a émis une réserve forte, non pas sur la capacité de Christian HUGUET à occuper ces fonctions –il a été le candidat désigné à l'unanimité par le Conseil municipal en 2008 et il occupe la présidence par intérim depuis déjà plusieurs mois- ni même pour une question de confiance –il a bénéficié d'une délégation du Maire sur de nombreux dossiers majeurs et a représenté officiellement Florac dans le cadre communautaire- mais davantage pour une raison de calendrier anticipé.

En effet, au titre de ses délégations municipales, Christian HUGUET œuvrait dans le domaine de la culture et menait un important travail, non sans enjeux sur le plan local. Après avoir élaborer les grandes lignes de la politique culturelle municipale, il s'agissait dans les mois à venir de faire monter cette dernière en puissance et surtout de valider une étape fondamentale : la restructuration de l'équipe culturelle. Ce dossier très délicat est actuellement encore en chantier et, prendre la présidence communautaire sous-entendait abandonner la culture municipale. Ce point avait été exposé lors de l'entrevue avec Michel VIEILLEDENT et Christian HUGUET en Mairie de Florac. Le Bureau municipal, réuni le 6 août 2009, n'envisageait donc pas sereinement que Christian prenne la présidence dès la rentrée 2009. Comme le décrit Michel VIEILLEDENT dans son courrier du 25 août, « cela rajouté à d'autres problèmes », une divergence de vues s'est en quelque sorte instaurée qui a conduit Christian HUGUET à présenter sa démission dès le 7 août 2009. Dans le courant du mois d'août, il semblait que Christian HUGUET souhaite sincèrement revenir sur sa décision, non encore acceptée par les services de l'Etat. C'est pourquoi, le 1^{er} septembre 2009, le Bureau municipal a accepté de « faire la concession de la culture » en approuvant la proposition de Christian HUGUET de prendre la présidence communautaire dès la rentrée 2009. Convié pour échanger sur ce point avec le Bureau municipal le 3 septembre 2009, Christian HUGUET est apparu déterminé à ne pas revenir en arrière dès le début de la séance. Il a lu avec émotion un exposé des divergences de vues qui l'opposaient au conseil municipal –allant jusqu'à qualifier ce dernier d'arrogant à l'égard des autres communes- et qui justifiait pleinement à ses yeux sa volonté de démissionner. Il a quitté la salle avant le début de la séance ordinaire du Conseil municipal, laissant des conseillers quelque peu déstabilisés et désappointés. Monsieur le Préfet a ensuite accepté sa démission par courrier en date du 14 septembre 2009. Fin de la parenthèse.